

FORMATION « Villes Terrestres »

Un nouveau cadre de référence pour les villes écologiques de demain

Formation en présentiel

Formation qualifiante / nouvelles compétences

Durée : 1 jour (7h)

Prix : - collectivité ou entreprise 440 € (TVA non applicable)

- particulier : 330 € (TVA non applicable)

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable d'utiliser le cadre de référence « Villes Terrestres » pour évaluer n'importe quel projet ou initiative ayant à voir avec la fabrique de la ville ou la vie en société.
- Être capable d'élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre une ville écologique basée sur les principes de descente énergétique et convivialité.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION?

Pour qui :

- Urbanistes, architectes, paysagistes, responsables associatifs, agents et élu-es de collectivités, agents des services de l'Etat, enseignant-es, chercheuses.

Prérequis :

- Avoir une pratique et des connaissances minimales dans le domaine de l'architecture, ou de l'urbanisme, ou du paysagisme, ou de l'écologie urbaine.

PROGRAMME

Avant le présentiel

- nous invitons les stagiaires à consulter le manuel des « Villes Terrestres » accessible en ligne sur www.villes-terrestres.org
- Chaque stagiaire sera invité à remplir un test de positionnement pour évaluer ses besoins et ses attentes vis-à-vis de la formation

La formation en salle se déroule en partant de l'expérience professionnelle, des connaissances des stagiaires.

1. **Préambule** : Le principe de l'éducation des adultes
2. **Enjeux et scénarios** : L'écologie urbaine, les scénarios en vigueur
3. **Tour de salle** : Expérience professionnelle et visions de la ville écologique du futur
4. **Les 5 piliers** : Présentation des 5 piliers à partir des éléments de langage des participant-es notés précédemment. Il est possible de zoomer sur l'un des 5 piliers, en interaction avec les stagiaires en faisant des allers- retours entre théorie et pratique.

En fin de séance, le stagiaire est invité à remplir un questionnaire pour évaluer (à chaud) ses apprentissages.

Après le présentiel

- un entretien (à froid) 6 mois après pour évaluer l'application des apprentissages du stagiaire dans son projet et/ou sa vie professionnelle.

ATTESTATION DE SUIVI

Cette formation est une formation qualifiante et fait l'objet d'une délivrance d'attestation de suivi. Les compétences acquises sont immédiatement opérationnelles.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

La formation repose sur l'utilisation des ressources :

- le manuel « Villes Terrestres »
- le jeu de cartes « Villes Terrestres »
- les vidéos « Villes Terrestres »

LE CENTRE DE FORMATION

L'Agence des Sentiers œuvre depuis sa création en 2014 à la création d'itinéraires de randonnée dans les villes du monde. Elle développe depuis 2020 un centre de formation à l'écologie urbaine.

- > Médaille d'urbanisme de l'Académie d'architecture
- > Palmarès « Les 100 qui font la ville » année 2021

L'EQUIPE DE FORMATION

La formation est assurée par les 2 cofondateurs de l'Agence des sentiers (www.agencedessentiers.org), qui ont aussi conçu et piloté le projet européen d'éducation des adultes Villes terrestres (2020-2023). Baptiste Lanaspèze, éditeur, fondateur des éditions Wildproject, auteur de Marseille ville sauvage: essai d'écologie urbaine (Actes Sud, 2012). Paul-Hervé Lavessière, géographe-urbaniste, auteur de La Révolution de Paris (Wildproject, 2014, *prix Haussmann*) et du Sentier du Grand Paris (Wildproject, 2020).